

In Extenso

Audit Aquitaine Commissariat aux Comptes

8, Allée de la Capère

CS 50169

40003 Mont-de-Marsan Cedex

Tél. : +33 (0)5 58 51 35 00

a.aquitaine@inextenso.fr

www.inextenso.fr

A.T.E. SARL

**Société à responsabilité limitée au capital de
345 000 Euros**

**Siège social : 99 Chemin du Vieux Moulin
40600 BISCARROSSE**

RCS MONT-DE-MARSAN 502 792 724

-oOo-

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA
TRANSFORMATION DE LA SOCIETE ATE, SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

-oOo-

In Extenso

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions des articles L. 224-3 et L. 223-43 du code de commerce, par décision unanime de l'associé unique en date du 3 juillet 2024, nous avons établi le présent rapport afin de :

- Vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- Vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Exploitation (données en k€) :

Type	30/06/2024 (situation intermédiaire)	30/09/2023	30/09/2022
Chiffre d'affaires	0	0	0
Excédent Brut d'Exploitation	-46	-109	-5
Résultat d'Exploitation	-46	-109	-5
Résultat Net Comptable	38	6 349	71

La société ATE est une société holding. Elle détenait, jusqu'à avril 2023, les titres de participation de la société CAMPING BIMBO, exploitant un camping sur la commune de Biscarrosse dont les actifs fonciers étaient également détenus par la société CAMPING BIMBO.

In Extenso

Les titres de participation de la société CAMPING BIMBO ont été cédés par la société ATE le 21 avril 2023, à hauteur d'un prix de cession de 7 350 000 €, générant ainsi une plus-value sur cession d'actifs de 6 522 000 €, ce qui explique le résultat enregistré par la société ATE sur l'exercice social clos le 30 septembre 2023.

Par la suite, la société ATE a réalisé des placements financiers pour une partie des fonds reçus lors de la cession de la filiale CAMPING BIMBO.

- Structure financière (données en k€) :

La situation de trésorerie de la SARL ATE est la suivante sur les 3 derniers exercices :

Type	30/06/2024 (situation intermédiaire)	30/09/2023	30/09/2022
Fonds de Roulement	1 751	1 972	20
Besoin en Fonds de Roulement	-254	-279	-8
Trésorerie Nette	2 205	2 251	28

Les fonds reçus lors de la cession figurent donc pour partie en trésorerie ; le solde a été investi sur des placements financiers et en compte courant d'associé dans une autre filiale de la société ATE. Enfin, un montant de 420 k€ est toujours séquestré au titre de la Garantie d'Actif-Passif (GAP) souscrite lors de la cession.

Enfin, l'évolution des Capitaux Propres et de l'endettement financier MLT de la société est la suivante :

Type	30/06/2024 (situation intermédiaire)	30/09/2023	30/09/2022
Capitaux Propres	6 803	7 002	1060
Endettement financier	39	39	0

L'augmentation des Capitaux Propres constatée entre les exercices 2021/2022 et 2022/2023 tient au bénéfice comptable enregistré à l'occasion de la cession de la filiale CAMPING BIMBO sur l'exercice 2022/2023 (voir ci-avant).

En outre, la société ATE n'est redevable d'aucun emprunt bancaire, l'endettement financier susmentionné correspondant exclusivement à des comptes courants d'associés.

L'ensemble de ces éléments traduit une situation financière équilibrée, ne remettant pas en cause la continuité d'exploitation.

Mission du commissaire à la transformation

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des Capitaux Propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des Capitaux Propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Mont de Marsan
Le 20/09/2024

Anne MAKALA
Commissaire aux comptes Gérante